

Extrait authentique du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'arrondissement

Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce

Ville de Montréal	Assemblée du	5 août 2002
	Séance(s) tenue(s) le(s)	5 août 2002
	Numéro de la résolution	CA02 170175

DEMANDE DE MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME POUR "ÉQUIPEMENT COLLECTIF ET INSTITUTIONNEL"

Il est proposé par Francine Senécal
Appuyé par Jeremy Searle

De demander au conseil de la Ville de Montréal de procéder à une modification du Plan d'urbanisme, Plan directeur de l'arrondissement Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce (CO 92 03386), afin de modifier l'aire d'affectation "Commerce lourd" située entre la rue Jean-Talon et la voie ferrée du CN, du côté ouest de la rue de Nancy, afin de définir, à même les lots 101-363, -364, -365 et -366 de la paroisse cadastrale du Village de Côte-des-Neiges, une nouvelle aire d'affectation de type "Équipement collectif et institutionnel" tel que proposé au document juridique annexé au présent dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1021378034
R65.002

-- Signé par Elaine DOYLE/MONTREAL le 2002-08-13 11:25:06, en fonction de /MONTREAL.

Michael APPLEBAUM

Elaine DOYLE

Président du conseil d'arrondissement

Directrice du bureau d'arrondissement